



**Office de la consommation**  
 Qualité et distribution de l'eau  
 Chemin des Boveresses 155  
 CH - 1066 Epalinges



STS 0176

Municipalité de la Commune de  
 Saint-Prex  
 Chemin de Penguey 1a  
 Case postale 51  
 1162 St-Prex

Epalinges, le 27.06.2019

## RAPPORT D'ANALYSE

N° de dossier : 19-VD-22600

V 1



### INTRODUCTION

Prélèvement du : 24.06.19  
 Effectué par : Monsieur Liamine BENNOUI

### ÉCHANTILLON(S)

19-71658 Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs  
 1 - Lac Léman, 1074 - Plage de Coulet, 1162 St-Prex  
 19-71659 Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs  
 1 - Lac Léman, 1072 - Plage du Bain des Hommes - Chauchy, 1162 St-Prex  
 19-71660 Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs  
 1 - Lac Léman, 1073 - Plage du Bain des Dames, 1162 St-Prex  
 19-71661 Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs  
 1 - Lac Léman, 1075 - Plage du Boiron, 1162 St-Prex

### RÉSULTATS D'ANALYSES

#### N° d'échantillon : 19-71658

Secteur : 1 - Lac Léman  
 Lieu de prélèvement : 1074 - Plage de Coulet, 1162 St-Prex  
 Dénomination spécifique : Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs  
 Température [°C] : 19.5  
 Préleveur : STEP intercommunale, Chemin de Coulet 8, 1162 St-Prex

#### Analyses microbiologiques (VD-MIBIOL)

Méthode-N°	Paramètre	Résultat	Norme	Appréciation
VD-MON-L-B-003	Escherichia coli	90 UFC/100 ml	max. 1 000 UFC/100 ml	
VD-MON-L-B-005	Enterococcus spp.	40 UFC/100 ml	max. 300 UFC/100 ml	

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

APPRÉCIATION DE L'ÉCHANTILLON

- Classe A: Eau de bonne qualité bactériologique.  
Directive de l'OFEV sur l'évaluation des eaux de baignade et règlement cantonal sur le contrôle de la qualité hygiénique de l'eau des plages.

**N° d'échantillon : 19-71659**

Secteur : 1 - Lac Léman  
 Lieu de prélèvement : 1072 - Plage du Bain des Hommes -  
 Chauchy, 1162 St-Prex  
 Dénomination spécifique : Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs  
 Température [°C] : 19.4  
 Préleveur : STEP intercommunale, Chemin de Coulet 8, 1162 St-Prex

Analyses microbiologiques (VD-MIBIOL)

Méthode-N°	Paramètre	Résultat	Norme	Appréciation
VD-MON-L-B-003	Escherichia coli	10 UFC/100 ml	max. 1 000 UFC/100 ml	
VD-MON-L-B-005	Enterococcus spp.	0 UFC/100 ml	max. 300 UFC/100 ml	

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

APPRÉCIATION DE L'ÉCHANTILLON

- Classe A: Eau de bonne qualité bactériologique.  
Directive de l'OFEV sur l'évaluation des eaux de baignade et règlement cantonal sur le contrôle de la qualité hygiénique de l'eau des plages.

**N° d'échantillon : 19-71660**

Secteur : 1 - Lac Léman  
 Lieu de prélèvement : 1073 - Plage du Bain des Dames, 1162  
 St-Prex  
 Dénomination spécifique : Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs  
 Température [°C] : 19.5  
 Préleveur : STEP intercommunale, Chemin de Coulet 8, 1162 St-Prex

Analyses microbiologiques (VD-MIBIOL)

Méthode-N°	Paramètre	Résultat	Norme	Appréciation
VD-MON-L-B-003	Escherichia coli	40 UFC/100 ml	max. 1 000 UFC/100 ml	
VD-MON-L-B-005	Enterococcus spp.	30 UFC/100 ml	max. 300 UFC/100 ml	

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

APPRÉCIATION DE L'ÉCHANTILLON

- Classe A: Eau de bonne qualité bactériologique.  
Directive de l'OFEV sur l'évaluation des eaux de baignade et règlement cantonal sur le contrôle de la qualité hygiénique de l'eau des plages.

**N° d'échantillon : 19-71661**

Secteur : 1 - Lac Léman  
 Lieu de prélèvement : 1075 - Plage du Boiron, 1162 St-Prex  
 Dénomination spécifique : Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs  
 Température [°C] : 18.7  
 Préleveur : STEP intercommunale, Chemin de Coulet 8, 1162 St-Prex

Analyses microbiologiques (VD-MIBIOL)

Méthode-N°	Paramètre	Résultat	Norme	Appréciation
VD-MON-L-B-003	Escherichia coli	200 UFC/100 ml	max. 1 000 UFC/100 ml	
VD-MON-L-B-005	Enterococcus spp.	30 UFC/100 ml	max. 300 UFC/100 ml	

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

APPRÉCIATION DE L'ÉCHANTILLON

- Classe B: Eau de qualité bactériologique moyenne.

Directive de l'OFEV sur l'évaluation des eaux de baignade et règlement cantonal sur le contrôle de la qualité hygiénique de l'eau des plages.

---

ÉMOLUMENTS

Émoluments : 340.00 CHF (Montant HT)

REMARQUE

Le présent rapport d'analyse ne concerne que le ou les échantillon(s) soumis. Des précisions quant aux méthodes utilisées peuvent être obtenues sur demande. Ce rapport ne peut être reproduit, même partiellement sans l'approbation écrite de son auteur.

LE CHIMISTE CANTONAL

